

Méthodologie

68 produits mettant en évidence la présence de fruits ont été étudiés.

Nous avons considéré qu'un produit met en évidence un fruit lorsqu'il est présent dans la dénomination, en photo ou dessin sur l'emballage. Une référence équivaut dans notre enquête à une dénomination et une marque.

Nous avons recensé les produits entre mi-août et mi-septembre 2019 dans 6 enseignes : Monoprix, Intermarché, Franprix, Carrefour, Auchan, et Casino. Depuis notre enquête, une évolution de l'offre de certains produits a pu avoir lieu. Sur les 68 références, 42 sont de marques nationales, les autres sont de marques de distributeurs.

Nous avons analysé trois familles de produits : les gâteaux, les biscuits et les barres de céréales. Chaque famille contient plusieurs catégories de produits :

Biscuits : 38 références

- Barquettes : 4 références
- Biscuits fourrés aux fruits : 3 références
- Biscuits petit-déjeuner : 1 référence
- Biscuits sablés fourrés aux fruits : 7 références
- Biscuits sandwichés fourrés aux fruits : 6 références
- Cookies : 4 références
- Génoises nappage aux fruits recouverte de chocolat : 5 références
- Tartelettes : 8 références

Gâteaux : 15 références

- Gâteaux moelleux fourrés aux fruits : 9 références
- Génoises fourrées aux fruits : 6 références

Barres : 15 références

- Barres de céréales aux fruits : 11 références
- Barre de céréales aux fruits nappés de chocolat : 1 référence
- Substituts de repas : 3 références

Le nombre de produits n'est pas identique par catégorie. En effet, le but de cette enquête n'est pas de comparer les produits entre eux mais d'analyser comment les industriels utilisent aujourd'hui l'image du fruit : le pourcentage de fruit mis en œuvre, sous quelle forme, etc.

Pour notre analyse, nous avons examiné les emballages des produits et relevé pour chaque référence :

- Le pourcentage de fruit quand cela était possible
- Les arômes et additifs
- Les tableaux de la déclaration nutritionnelle
- Les allégations sur l'emballage

Pour l'analyse de la composition des produits et des ingrédients mis en œuvre : nous avons fait l'analyse par famille de produits.

Pour la qualité nutritionnelle nous avons considéré le tableau nutritionnel présent sur les emballages et utilisé le système Nutri-Score¹ pour savoir dans quelles catégories (A : meilleure notation à E : moins bonne évaluation) les produits se répartissaient.

Pour calculer les notes, nous nous sommes procuré le calculateur Nutri-Score auprès de Santé Publique France. Nous avons échangé avec eux pour sa bonne utilisation. Quand nous n'avions pas l'information sur les fibres, nous avons mis zéro par défaut.

Nous avons choisi le Nutri-Score car la CLCV milite depuis de nombreuses années pour la mise en place d'une information nutritionnelle simplifiée en face avant des produits pour inciter les consommateurs à faire des choix alimentaires plus sains dès l'achat.

C'est le logo nutritionnel recommandé par les pouvoirs publics. Il a été évalué comme le plus efficace par des études scientifiques, lors de l'expérimentation en conditions réelles. Il n'entraîne jamais, contrairement aux autres, de dégradation de la qualité nutritionnelle des achats et le plus souvent il l'améliore. C'est encore plus vrai auprès des ménages défavorisés qui sont les plus touchés par des problèmes de santé liés à une mauvaise alimentation. Il est facile à comprendre et il permet aux consommateurs de comparer les produits entre et au sein des catégories de produits.



**C'EST + FACILE
DE MANGER MIEUX.**

LE NUTRI-SCORE EST DÉVELOPPÉ ET SOUTENU
PAR LES POUVOIRS PUBLICS.

Le Nutri-Score est un logo qui informe sur la qualité nutritionnelle simplifiée. Il est complémentaire à la déclaration nutritionnelle obligatoire fixée par la réglementation européenne. Ce logo est basé sur une échelle de 5 couleurs : du vert foncé à l'orange foncé, associée à des lettres allant de A à E pour optimiser son accessibilité et sa compréhension par le consommateur.

Le score prend en compte pour 100 grammes de produit, la teneur en :

- Nutriments et aliments à favoriser (fibres, protéines, fruits et légumes)
- Nutriments à limiter (énergie, acides gras saturés, sucres, sel)

Après calcul, le score obtenu par un produit permet de lui attribuer une lettre et une couleur. Les produits concernés sont tous les aliments transformés, (excepté les herbes aromatiques, thés, cafés, levures) ainsi que toutes les boissons, excepté les boissons alcoolisées.

¹ Présentation du Nutri-Score <https://www.santepubliquefrance.fr/Sante-publique-France/Nutri-Score>, Santé Publique France